

 DOSSIER DE PRESSE
RESPECT DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE
(MAQUETTE SUR TIRAGE 2027)

Dépenses	Recettes
575 031 146	575 031 146
FONCTIONNEMENT	
Dépenses réelles de fonctionnement	329 455 663
Dont augmentation prévisionnelle de dépenses	9 350 433
Dépenses d'ordre	77 998 553
Total dépenses de fonctionnement	407 454 216
Recettes réelles de fonctionnement	398 454 216
Dont excédent reporté	41 292 940
Recettes d'ordre	9 000 000
Total recettes de fonctionnement	407 454 216
INVESTISSEMENT	
Dépenses d'ordre	12 000 000
Dépenses réelles d'investissement	155 576 930
Dont PPI (Axes 1,5 MAC de travaux d'urgence)	85 000 000
Dont capital de la dette bancaire (HDI+PPI)	13 369 767
Total dépenses d'investissement	167 576 930
Recettes d'ordre	80 998 553
Recettes réelles d'investissement	86 578 377
Dont emprunt d'équilibre	16 000 000
Total recettes d'investissement	167 576 930

**DÉBAT
D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE 2026**

Vendredi 6 février 2026



POURQUOI UN DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE ?

L'Assemblée départementale est tenue d'organiser un Débat d'orientation budgétaire (DOB) dans les deux mois précédant le vote de son budget annuel. Le DOB permet aux élus de l'Assemblée d'échanger sur la situation financière de la collectivité, d'évaluer les perspectives des années à venir et de fixer les grandes orientations politiques de la collectivité.

Cette année en particulier, face à un contexte national marqué par un certain nombre d'incertitudes, le Département fait le choix d'inscrire le débat dans une stratégie budgétaire pluriannuelle, en anticipant un niveau d'investissement constant pour 2026 mais également pour 2027 et 2028.

Cette vision à long terme est aujourd'hui proposée en gage de stabilité et de prévisibilité pour les collectivités et entreprises locales.

LA SITUATION FINANCIÈRE EN TROIS POINTS



■ 1. UN BUDGET SEREIN MALGRÉ LE CONTEXTE NATIONAL

Contexte : Dans un environnement marqué par l'incertitude des finances publiques nationales (retard de la loi de finances 2026, participation forcée des collectivités au redressement budgétaire de l'État), le Département des Hautes-Pyrénées souhaite maintenir une trajectoire financière **soutenable et ambitieuse**.

Effort imposé :

4 M € de contraintes supplémentaires en 2026 (perte de recettes et hausse des cotisations retraite).

EN 2025

- **Capacité d'autofinancement préservée** (taux > 50 %), grâce à **une maîtrise des dépenses de fonctionnement** (hausse limitée à + 3,5 % pour les dépenses sociales, avec une stabilité des effectifs).
- **Dette maîtrisée** : encours de 136,6 M€, avec une capacité de désendettement de **2,5 ans** (l'une des meilleures de France selon la Cour Régionale des Comptes).
- **Investissement maintenu à 85 M €** (niveau constant depuis 2023), malgré les pressions nationales.

« Alors que 2/3 des Départements français peinent à équilibrer leur budget, les Hautes-Pyrénées confirment leur capacité à investir sans hypothéquer leurs missions sociales. »

■ 2. PRIORITÉ À L'INVESTISSEMENT TERRITORIAL ET AUX SOLIDARITÉS

ORIENTATIONS PHARES POUR 2026-2028 :

→ Projets structurants :

- Rocade Nord de Tarbes (29 M €).
- Déviation Ouest de Vic-en-Bigorre (12 M €).
- RN21 (17,5 M€ sous maîtrise d'ouvrage de l'État).
- Plan vélo (8 M €) et sécurisation des routes (23,5 M €/an en moyenne).

→ Développement numérique et territorial :

- Adhésion au Parc Naturel Régional Pyrénées Barousse Comminges (création en 2026).
- Accompagnement des collectivités vers les nouveaux usages du numérique.

→ Consolidation de la part d'investissement consacrée aux projets des collectivités locales :

- **2 M € supplémentaires** pour le handicap (PCH) et les personnes âgées (EHPAD), malgré la hausse des coûts (+13 % pour la PCH en 5 ans).
- **Généralisation du dispositif «solidarité à la source»** (loi plein emploi) pour l'insertion des bénéficiaires du RSA, avec un taux de retour à l'emploi de 50 % en 2025.
- **CPOM** (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) pour optimiser les coûts des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS).

Chiffres clés : « En 2025, 45,4 M € ont été investis dans le patrimoine départemental (transition énergétique des collèges, rénovation des routes...), et 23,4 M € au soutien du développement territorial »



■ 3. UNE TRAJECTOIRE STABLE ET PRÉVISIBLE, S'INSCRIVANT DANS LA DURÉE

PERSPECTIVES ENVISAGÉES POUR 2027-2028 :

- Maintien de l'enveloppe d'investissement à **85 M €/an**, avec une dette limitée à **19 M € d'emprunt en 2026** (inférieure au remboursement en capital).
- **Priorités** : rénovation énergétique des collèges, cybersécurité, et accompagnement des communes.



CONTACT PRESSE :

Graham ELLUL
07 84 39 01 10 - graham.ellul@ha-py.fr

